



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUD DE SEINE

Département
Des Hauts de Seine

ARRONDISSEMENT
Référence: D'ANTONY

Dossier suivi par :

Nombre de Conseillers
en exercice.....46

Procès verbal analytique

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 29 MARS 2007

Par suite d'une convocation en date du 20 mars 2007, les membres composant le Conseil communautaire Sud de Seine se sont réunis dans la salle des fêtes à Malakoff à 19h30 sous la présidence de M. Philippe KALTENBACH, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. KALTENBACH, Mme AMIABLE, M. BUCHET, Mme MARGATÉ, Mme PICARD, Mme BOUDJENAH, M. LEHOUX, Mlle SALVAT, M. WALDTEUFEL, M. FAIVRE, Mme GUYON, M. LAFON, M. MENSAH, M. SEIGNOLLES, M. ALLAIN, M. CORMIER, M. SEYLER, M. COLLET, M. FISCHER, Mme POTVIN, M. ZANOLIN, Mme SOMMIER, Mme DERETHE, M. MEIER, Mme CHABRAN, M. TCHICAYA, M. ANTOINE, M. DELOM, M. JAFFREZIC, M. MARIONNAUD.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. DUMAS	à	M. MEIER
Mme FAYOLLE	à	M. BUCHET
M. AGUERRI	à	M. CORMIER
Mme CORDESSE	à	M. PICARD
M. NEXON	à	Mme MARGATE
Mme DENNOUNE	à	M. SEYLER
M. BESSON	à	M. TCHICAYA
M. WEHBI	à	M. DELOM
Mme ATLAN	à	M. FAIVRE

ABSENTS EXCUSES :

M. GEFFROY	M. LOLOUM
Mme MORGERE	M. SUEUR
M. COCHIN	M. GUILMART
M. LEON	

Publication
le 31/04/07
Pour le Président et par délégation

Yves PENVERNE
Directeur général des services

1°/ Le Président, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (renvoi de l'article L. 5211-1), à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

2°/ M. SEYLER est désigné pour remplir ces fonctions.

3 - Adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 8 février 2007,

4 - A entendu le rapport sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation et qui se sont traduites par :

- 1) Décision (3/2007) portant fixation d'un droit d'entrée pour des concerts organisés par le Conservatoire de Musique, Danse et Art Dramatique de Malakoff en mars 2007,
- 2) Décision (4/2007) portant fixation d'un droit d'entrée pour le spectacle organisé par le Conservatoire de Musique, Danse et Art Dramatique de Malakoff en juin 2007,
- 3) Décision (5/2007) portant approbation d'un contrat avec la société ALFORT ELEVATEUR pour l'entretien de l'élévateur de la piscine de Clamart, pour un montant de 956,80 TTC € par an,
- 4) Décision (6/2007) portant approbation d'un contrat avec la société OTIS pour la maintenance de l'ascenseur du Conservatoire de Clamart, pour un montant de 2.033,20 TTC € par an,
- 5) Décision (7/2007) portant approbation d'une convention entre SUD DE SEINE et la PAROISSE ST STANISLAS des Blagis pour le concert des ensembles de l'école de musique de Fontenay-aux-Roses ; le montant de la participation des frais de chauffage et d'électricité est de 300,00 TTC €,
- 6) Décision (8/2007) portant approbation d'un contrat d'assurance dommages aux biens pour le Conservatoire de Musique et de Danse de Malakoff, pour un montant de 1.726,31 € par an,
- 7) Décision (9/2007) portant approbation d'un contrat d'assurance dommages aux biens pour le Conservatoire de Musique et de Danse ainsi que la piscine de Clamart, pour un montant de 7.005,62 € par an,
- 8) Décision (10/2007) portant approbation d'un contrat de fourniture de gaz pour la piscine de Bagneux,
- 9) Décision (11/2007) portant approbation d'un contrat de location de l'Auditorium avec l'Association Kameleonn, pour un montant de 36,80 € de l'heure,
- 10) Décision (12/2007) portant approbation d'un contrat d'entretien des clavecins du Conservatoire de Fontenay-aux-Roses entre SUD DE SEINE et la société « ATELIER MARC DUCORNET », pour un montant de 934 TTC € par an,
- 11) Décision (13/2007) portant approbation d'un contrat pour la location d'un photocopieur RICOH, pour un montant 90 TTC € par mois sur 48 mois,
- 12) Décision (14/2007) portant approbation d'un contrat de spectacle entre SUD DE SEINE et l'Association APEAC pour un échange international, pour un montant de 798 €,
- 13) Décision (15/2007) portant approbation de certains tarifs pour le Conservatoire de Clamart,
- 14) Décision (16/2007) portant approbation d'un marché à procédure adaptée pour la mise en place d'un SIG, pour un montant de 43.200 HT €,
- 15) Décision (17/2007) portant approbation d'un marché à procédure adaptée pour le choix d'un programmiste pour la restructuration du Conservatoire de Fontenay-aux-Roses, pour la somme de 77.560,60 HT €,
- 16) Décision (18/2007) portant approbation d'un marché à procédure adaptée d'infogérance avec la société AVEROES, pour la somme annuelle de 7.522,84 HT €,
- 17) Décision (19/2007) portant approbation d'un marché à procédure adaptée pour la mise en place d'une GED et d'un Intranet avec la société USEO, pour un montant de 33.000 HT €,
- 18) Décision (20/2007) portant approbation d'un contrat de fourniture d'électricité pour divers équipements par EDF,
- 19) Décision (21/2007) portant convention avec TOPSEC pour la mise à disposition d'un distributeur à la piscine de Fontenay-aux-Roses,
- 20) Décision (22/2007) portant approbation d'un contrat d'entretien du matériel de nettoyage du bassin de la piscine de Fontenay-aux-Roses avec la société HEXAGONE, pour un montant annuel de 1.300 € HT,
- 21) Décision (23/2007) portant approbation d'un contrat avec la société ELIS pour divers travaux de nettoyage pour la piscine de Fontenay-aux-Roses, pour un montant mensuel de 168,91 HT €,

22) Décision (24/2007) portant approbation d'un marché à procédure adaptée avec la société LIOGIER pour les fournitures de bureau avec la Communauté d'agglomération SUD DE SEINE, pour un montant minimum annuel de 30.000 HT € et maximum de 70.000 HT €,

23) Décision (25/2007) créant une régie d'avance pour les menues dépenses des services généraux de la Communauté d'agglomération SUD DE SEINE,

24) Décision (26/2007) créant une régie des recettes auprès du service de l'environnement.

5 – DECIDE à la majorité (2 voix contre) de fixer le taux de taxe professionnelle unique à 12,98% pour l'année 2007,

Et **DECIDE** à l'unanimité de fixer le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 5,60% sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération Sud de Seine pour l'année 2007,

6 – Point retiré de l'ordre du jour,

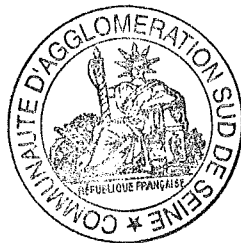
7 - DECIDE à l'unanimité de fixer le tarif de vente de composteurs acquis par la Communauté d'agglomération Sud de Seine à 50% du prix d'acquisition par celle-ci,

8- APPROUVE à l'unanimité les termes de la convention « musique à l'école » avec l'Etat, et autorise le Président à les signer pour le compte de la Communauté d'agglomération Sud de Seine, sollicite ainsi de l'Etat le versement de la subvention afférente à cette convention,

9 - APPROUVE à l'unanimité le versement d'une subvention de 1 390,50 € à l'association de la Ligue Contre le Cancer dans le cadre de la journée « Nager à contre cancer »,

1- PREND ACTE à l'unanimité de la communication du tableau des effectifs tel qu'il existe au 1^{er} mars 2007.

La séance a été levée à 20 h 30.



Le Président

Philippe KALTENBACH